SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3290100: secteur socio-culturel de la communaute flamande

En vigueur au 01/01/2007 (Dernière actualisation de la page 06/11/2014)

Voir les Sous-secteurs 3290101 jusqu'à 3290110. Le document concernant le champ de compétence est consultable ici.